

Quitter le village par le chemin du cimetière et continuer par la D 152E en direction de la Clastre. (*Remarquer, tout le long de la route, plusieurs croix qui indiquaient l'ancien chemin.*)

18 A l'endroit où une ligne électrique coupe la route, s'engager à gauche, en lisère d'un bosquet, sur un sentier qui suit la ligne et rejoint la route : l'emprunter jusqu'à l'entrée du hameau des Besses.

19 Après une croix (situated à droite de la route), se diriger à gauche (Sud) entre deux bâtiments dont l'un est en ruine et suivre un sentier qui, peu après, franchit une petite dépression. Passer devant la ferme de la Barre puis au mas de Fiquières (*ferme-auberge*). Emprunter à droite la D 25 sur quelques mètres.

20 Près d'une mare, s'engager sur un sentier cheminant sur le plateau. Ce sentier s'élargit et devient une route : l'emprunter jusqu'au village de

2 h 30 • La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries • 637 m



Les environs permettent de voir de nombreux tumulus, dolmens et menhirs. On relève aussi plusieurs habitats et enceintes du chalcolithique ainsi que quelques villas romaines. Le village présente des maisons cévenoles et une maison Renaissance.

30 min • Bergerie de Tédenat • 809 m

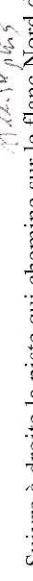
Près de la bergerie, se diriger à droite (Ouest).

21 250 m plus loin, tourner à gauche (Sud) sur un sentier longeant un bosquet de pins noirs. Il décrit une large courbe à droite (Ouest) et atteint la lisière Est de la forêt domaniale de Notre-Dame-de-Parlatges. Continuer le sentier jusqu'au carrefour au niveau du Jouquet (770 m).

22 *Jonction avec la variante du GR 653 venant de Saint-Guilhem-le-Désert.*
Le GR 7 emprunte la route forestière en face.

23 Au carrefour, prendre à gauche une autre route forestière qui longe un ruisseau puis s'en éloigne pour rester sur le plateau dont elle suit le rebord. Atteindre la

24 1 h 30 • Jonction avec le GR 74 • 686 m



Suivre à droite la piste qui chemine sur le flanc Nord de la Serre de Mélange.

